

Grade: Bachelier en éducation (B.Ed)**Crédits: 120**

Présentation

En bref

Ce programme est axé sur l'intervention pédagogique et vise la formation d'un professionnel de l'enseignement secondaire en univers social et développement personnel en tant qu'héritier, critique et interprète des savoirs disciplinaires et des savoirs des sciences de l'éducation. La portion univers social comprend des cours en histoire et l'éducation à la citoyenneté, tandis que la portion développement personnel fait référence à des cours en Éthique et culture religieuse. Il veut favoriser chez l'étudiant l'intégration des connaissances et des compétences spécialisées en éthique et culture religieuse et l'utilisation de ces connaissances et compétences dans une pratique pédagogique répondant aux besoins des adolescents. Tout au long de sa formation, l'étudiant est invité à se familiariser avec les réalités du monde éducatif par des activités de stage en milieu scolaire qui lui permettent de s'engager dans la pratique de sa nouvelle profession.

Objectifs du programme

Ce programme prépare l'étudiant à enseigner à l'école secondaire en univers social et développement personnel.

Le programme offre une formation de base en éducation permettant l'acquisition des connaissances, habiletés, compétences professionnelles et attitudes relatives à des situations pédagogiques concrètes qui tiennent compte des caractéristiques propres aux adolescents. Il offre également une formation disciplinaire et fondamentale en univers social, plus spécifiquement en histoire, en éducation à la citoyenneté et en éthique et culture religieuse. Enfin, il favorise l'intégration des apprentissages de façon à relier la matière à enseigner et la manière de l'enseigner.

Avenir : Carrière et débouchés

En plus de répondre aux besoins exprimés par le milieu scolaire en préparant des professionnels capables d'œuvrer à une formation intégrée, le programme correspond aussi aux exigences du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour les enseignants du secondaire. Ses finissants se verront donc privilégiés dans le recrutement effectué par les commissions scolaires.

Le renouvellement du corps professoral en place et l'augmentation des clientèles dans les prochaines années laissent entrevoir un besoin grandissant de nouveau personnel enseignant au secondaire.

L'obtention du baccalauréat en enseignement secondaire donne accès aux études de deuxième cycle en éducation et, moyennant certaines conditions, au baccalauréat ou à la maîtrise dans l'une ou l'autre des disciplines de spécialisation.

Compétences, exigences de formation

Au terme du baccalauréat, l'étudiant est recommandé au brevet d'enseignement s'il a acquis une maîtrise satisfaisante des compétences suivantes, telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec :

- Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions.
- Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante.

-
- Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation de l'école québécoise.
 - Piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation.
 - Évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre.
 - Planifier, organiser, superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves.
 - Adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap.
 - Intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel.
 - Coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école.
 - Travailler de concert avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation, et ce, en fonction des élèves concernés.
 - S'engager dans une démarche de développement professionnel.
 - Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.

Il est à noter que l'acquisition de la compétence en communication et expression orale dans la langue d'enseignement sera encouragée tout au long de la formation et sera évaluée particulièrement au moment des cours de formation pratique et des stages.

Atouts UQTR

Le programme tient compte des différences individuelles et des styles d'apprentissage propres à chacun en laissant la possibilité à chaque étudiant de choisir le profil qui correspond le mieux à sa préparation antérieure, à ses expériences et à ses intérêts.

Cette formation est complétée par des activités para-académiques sous la responsabilité des étudiants. Un Centre de didactique permet aux étudiants d'avoir accès au matériel requis par leurs cours de formation pratique : programmes officiels du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, guides pédagogiques, collections de manuels scolaires, matériel pédagogique, instruments d'évaluation, logiciels, etc.

Les étudiantes et étudiants québécois inscrits à temps plein dans ce programme sont admissibles à un programme de bourses incitatives: Programme de bourses Perspective Québec.

Admission

Contingentement et capacités d'accueil

Le programme de Baccalauréat en enseignement secondaire est contingenté à 125 places. Le nombre de places dans chacun des cinq profils du programme est laissé à l'appréciation du Comité de sélection qui tient compte, notamment, du potentiel de placement des stagiaires et des perspectives d'emploi dans chacune des disciplines.

Trimestre d'admission et rythme des études

Automne.

Ce programme est offert à temps complet seulement.

Conditions d'admission

Études au Québec

La date limite pour le dépôt d'une demande d'admission est le 1er mars.

Base DEC

Etre titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent

OU

Etre titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences, lettres et arts ou l'équivalent.

Base expérience

Etre âgé d'au moins vingt et un ans, posséder des connaissances appropriées et avoir enseigné ou avoir travaillé dans un domaine relié aux sciences sociales ou humaines, ou avoir vécu des expériences démontrant un intérêt particulier pour ces activités.

Le candidat admissible dont on n'aura pu établir à l'aide du dossier qu'il possède des connaissances suffisantes pourra être admis conditionnellement à la réussite de cours d'appoint, selon la recommandation du responsable du programme.

Le candidat adulte doit joindre à sa demande d'admission des attestations de son expérience. Le responsable du programme pourra recommander au candidat adulte admissible des activités d'appoint susceptibles de l'aider dans la formation qu'il entreprend.

Tous les étudiants doivent se conformer aux conditions relatives à la maîtrise du français.

Études hors Québec

Ce programme n'est pas offert aux candidats de l'international.

Modalités de sélection des candidatures

Candidats collégiens et universitaires :

- dossier scolaire (100%)

Candidats adultes :

- qualité du dossier (100%)

Les offres d'admission sont faites en fonction d'une liste d'excellence établie pour chaque profil disciplinaire à partir des modalités de sélection mentionnées ci-haut, jusqu'à ce que toutes les places soient comblées. Si le Comité de sélection le juge nécessaire, les candidats pourraient être tenus de se soumettre à d'autres mesures de sélection, notamment pour vérifier leur niveau de connaissances générales.

La répartition des places entre les trois catégories de candidats est laissée à l'appréciation du Comité de sélection qui tient compte notamment du nombre et de la qualité des candidatures dans chacune des catégories et pour chacun des profils disciplinaires.

Structure du programme et liste des cours

À moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

Cours obligatoires (120 crédits)

DID1105	Didactique de l'histoire nationale du Québec et du Canada
DID1138	Didactique de l'histoire et de l'éducation à la citoyenneté au secondaire
DID1140	Didactique et application des sciences humaines (2 crédits)
DME1012	Évaluation des apprentissages en enseignement au secondaire
EEI1067	Gestion de classe et des comportements difficiles
EEI1068	Interv. pour rép. à la diversité des besoins des élèves en contexte d'ens. secondaire
HPE1009	Fondements des courants pédagogiques et pratiques scolaires (2 crédits)
HST1055	Introduction au Moyen Âge : La naissance de l'Europe
HST1056	L'Europe du XVIe au XVIIIe siècle

HST1082	L'Europe aux XIXe et XXe siècles
HST1086	La Nouvelle-France
HST1091	Histoire et civilisation du monde classique
HST1094	Démocratie et citoyenneté : perspectives historiques sur les enjeux actuels
HST1107	Histoire politique du Canada et du Québec, 1760 à 1867
HST1108	Histoire politique du Canada et du Québec, 1867 à nos jours
PDG1017	Stage IV : internat à l'école secondaire (10 crédits) (PDG1045 ou PDG1080)
PDG1018	Séminaire de synthèse (2 crédits)
PDG1021	Stage I : exploration (1 crédit)
PDG1026	Organisation de l'éducation au Québec
PDG1040	Éthique professionnelle en enseignement (2 crédits)
PDG1044	Stage II : assistantat et expérimentation des compétences à l'enseignement (PDG1021)
PDG1046	Laboratoire d'enseignement
PDG1054	Approche curriculaire et Programme de formation de l'école québécoise
PDG1080	Stage III : intervention et analyse de la pratique (4 crédits) (PDG1044)
PED1022	Collaboration école, familles et communautés
PED1043	Projet intégrateur en interdisciplinarité (2 crédits)
PPG1017	Développement cognitif, apprentissage et stratégies pédagogiques
PSD1046	Développement social, émotionnel et sexuel de l'enfant
PSO1022	Éducation à la citoyenneté
SRE1006	Exploitation des résultats de recherche en éducation (2 crédits)
TLE1030	Mobilisation pédagogique du numérique
DID1111	Didactique de l'éthique et de la culture religieuse au premier cycle du secondaire
DID1142	Didactique de l'éthique et de la culture religieuse au deuxième cycle du secondaire
ESR1004	Les grandes traditions religieuses
ESR1005	Approches contemporaines en éducation éthique
ESR1006	Le fait religieux dans le Québec d'aujourd'hui
ESR1012	Étude des thèmes en éthique
ESR1013	Contexte et enjeux de l'enseignement de l'ECR dans la société contemporaine
ESR1014	Comprendre les fondements du dialogue
PHI1149	Éthique appliquée

Autres renseignements

Règlements pédagogiques particuliers

L'étudiant inscrit à l'un des profils suivants : français, science et technologie, mathématiques, univers social, univers social et développement personnel est obligatoirement sous le régime du temps plein. La durée normale des études pour l'obtention du diplôme (120 crédits) est donc de quatre (4) années consécutives.

Pour s'inscrire au cours DME1012 Évaluation des apprentissages en enseignement au secondaire, l'étudiant doit avoir réussi 45 crédits de son programme.

Pour s'inscrire au cours PDG1044 Stage II : assistantat et expérimentation des compétences à l'enseignement, l'étudiant doit avoir réussi le cours PDG1021 Stage I : exploration. De plus, il doit être inscrit au cours de didactique spécifique à sa discipline et au cours PDG1046 Laboratoire d'enseignement.

Pour s'inscrire au cours PDG1080 Stage III : intervention et analyse de la pratique, l'étudiant doit avoir réussi le cours PDG1044 Stage II : assistantat et expérimentation des compétences à l'enseignement et avoir réussi le test de français prescrit par l'université, soit le TECFÉE, dès l'automne de la troisième année. Pour les étudiants admis à compter de la session automne 2016 : avoir une moyenne cumulative d'au moins 2,5.

Pour s'inscrire au cours PDG1017 Stage IV : internat à l'école secondaire, l'étudiant doit avoir réussi quatre-vingt-dix-neuf (99) crédits de son programme, dont le cours PDG1080 Stage III : intervention et analyse de la pratique. Pour les étudiants admis à compter de la session automne 2016 : avoir une moyenne cumulative d'au moins 2,5.

Le cours PDG1018 Séminaire de synthèse doit être obligatoirement suivi en concomitance avec le cours PDG1017 Stage IV : internat à l'école secondaire.

Aucun cours en présentiel, en ligne ou par correspondance ne peut être suivi en même temps que les cours PDG1080 Stage III : intervention et analyse de la pratique et PDG1017 Stage IV : internat à l'école secondaire, à l'exception des cours prévus au

cinquième trimestre (stage III) et au huitième trimestre (stage IV) dans la grille de cheminement officielle du programme. Les cours PDG1080 Stage III : intervention et analyse de la pratique et PDG1017 Stage IV : internat à l'école secondaire doivent être suivis selon la grille de cheminement. Par conséquent, ils ne peuvent être réalisés au cours d'une même année du calendrier universitaire (par exemple, PDG1080 à la session automne et PDG1017 à la session hiver suivante).

Un étudiant qui se voit attribuer la mention succès dans le cadre des cours PDG1021 Stage I, PDG1044 Stage II et PDG1080 Stage III, mais qui n'atteint pas le seuil requis pour chacune des compétences évaluées dans le cadre de la formation pratique doit présenter par écrit un plan de remédiation personnalisé auprès du responsable pédagogique des stages en enseignement au secondaire en démontrant son engagement à améliorer sa situation avant le début du stage suivant. Ce plan doit être présenté dans les deux mois qui suivent la fin du trimestre dans lequel l'étudiant est inscrit et peut être assorti de conditions d'encadrement et de réalisation particulières.

En cas d'échec ou d'abandon, les cours PDG1021 Stage I : exploration; PDG1044 Stage II : assistantat et expérimentation des compétences à l'enseignement, PDG1080 Stage III : intervention et analyse de la pratique et PDG1017 Stage IV : internat à l'école secondaire ne peuvent être repris qu'une seule fois. Pour reprendre ces cours, l'étudiant doit en faire la demande par écrit auprès du responsable de programme en mentionnant les raisons expliquant son abandon ou son échec et en justifiant un droit de reprise. Cette requête doit être effectuée dans les deux mois qui suivent la fin du trimestre dans lequel l'étudiant est inscrit. Cette demande sera étudiée par un comité composé du directeur de programme, du responsable pédagogique des stages et de la personne ayant supervisé l'étudiant en situation d'échec ou d'abandon. D'autres personnes peuvent être associées à la démarche ou consultées, notamment l'enseignant associé concerné, de même qu'un professeur ou chargé de cours ayant enseigné à l'étudiant. Selon la recommandation du Comité, le droit de reprise pourra être assorti de conditions d'encadrement de réalisation particulières. La décision du Comité est finale et sans appel.

Seul le stage I peut faire l'objet d'une équivalence. L'étudiant doit faire la démonstration qu'il a développé de façon satisfaisante les compétences visées par le stage I.

Seuls les étudiants du BES ayant atteint 45 crédits de leur programme peuvent s'inscrire au cours PED1043 Projet intégrateur en interdisciplinarité

Pour s'inscrire au cours DID1140 Didactique et application des sciences humaines (2 cr), l'étudiant doit avoir réussi 45 crédits de son programme.

La cote minimale nécessaire pour la reconnaissance d'un cours est de C ou plus (2,0 sur 4,3) lorsque l'adéquation entre les acquis de l'étudiant et un cours précis du programme pourront être établis de façon claire.

L'étudiant doit avoir effectué 30 crédits de son programme afin de pouvoir s'inscrire au cours TLE1030.

Règlement pédagogique particulier relatif à l'obligation des étudiants des programmes en enseignement de passer le test de diagnostic TEDFRA-Enseignement durant le premier trimestre de la première année universitaire.

Le règlement pédagogique particulier sur les exigences en français écrit

- Pour être admissibles dans un programme en enseignement à l'UQTR, tous les candidats doivent posséder une maîtrise suffisante du français attestée, avant le début de leur premier trimestre d'inscription, par la réussite à l'une ou l'autre des épreuves suivantes: l'épreuve ministérielle de français exigée pour l'obtention du diplôme d'études collégiales; le test de français du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec pour l'admission aux études universitaires; les tests administrés par les universités francophones. Dans les deux derniers cas, les personnes qui ont réussi les mesures compensatoires requises à la suite d'un échec sont réputées satisfaire à cette exigence.

- À la suite de son admission dans un programme en enseignement, l'étudiant doit passer le test de diagnostic en français pour les étudiants en enseignement TEDFRA-Enseignement et cela, au plus tard le vingtième jour suivant le début du premier trimestre de la première année de l'inscription dans le programme. L'étudiant recevra en temps opportun un lien web pour procéder à ce test en ligne. Tout étudiant n'ayant pas fait le test de diagnostic dans les délais prescrits verra son inscription bloquée pour le deuxième trimestre, et cela, jusqu'à ce que ledit test soit fait.

- À la suite de la passation du TEDFRA-Enseignement, le Centre d'aide en français (CAF) des Services aux étudiants analyse les résultats du test et fournit une fiche diagnostique à l'étudiant. Cette fiche informe l'étudiant de l'état de ses compétences langagières. Au besoin, ce dernier sera fortement invité à prendre les mesures d'aide appropriées pour améliorer sa maîtrise du français, et cela, dans les plus brefs délais.

- Le test de diagnostic TEDFRA-Enseignement étant un outil guidant vers des moyens de remédiation adaptés aux difficultés de l'étudiant, il est possible pour ce dernier de le passer une fois par trimestre pour obtenir un diagnostic à la suite de certaines démarches entreprises dans le but d'améliorer ses compétences langagières.

- S'il y a échec au Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFÉE), administré par le Centre d'évaluation du rendement en français écrit (CÉFRANC), le directeur de programme pourrait, après étude du dossier de l'étudiant, refuser

l'inscription à une passation subséquente et ce, tant que l'étudiant n'aura pas fait la preuve de démarches de remédiation suggérées par la fiche diagnostique du TEDFRA-Enseignement et reconnues par l'Université comme, par exemple, des cours de français, du mentorat individualisé en français ou des ateliers grammaticaux.

Règlements pédagogiques particuliers à partir du trimestre d'automne 2008

Les amendements au présent règlement pédagogique particulier sont rétroactifs : tout étudiant admis à partir du trimestre automne 2008 peut s'en prévaloir.

- Tout étudiant d'un programme de formation en enseignement, admis à partir de l'automne 2008, doit obligatoirement passer et réussir le Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFÉE) pour obtenir son brevet d'enseignement.
- Pour s'inscrire à la première passation au TECFÉE, tout étudiant doit avoir réussi au moins 12 crédits dans son programme de formation en enseignement de premier cycle ou 9 crédits s'il chemine dans un programme de formation en enseignement de deuxième cycle.
- Le seuil de réussite pour chacun des deux volets du test (code linguistique et rédaction) est de 70 % pour les programmes de formation menant au brevet d'enseignement. Pour les programmes en enseignement des langues secondes et tierces (anglais et/ou espagnol), le seuil est de 55 %; pour l'enseignement du français langue seconde, le seuil de réussite est de 70 % pour chacun des deux volets.
- Le TECFÉE comportant deux parties, elles doivent être passées successivement lors d'une même passation. Si une des deux parties est réussie, la passation ultérieure portera sur la partie à réussir.
- Aucune passation du TECFÉE ne sera permise dans une autre université qu'à l'Université du Québec à Trois-Rivières.
- Tout étudiant d'un programme de formation en enseignement de premier cycle, admis à partir de l'automne 2008, doit réussir les deux parties du TECFÉE pour pouvoir s'inscrire au stage III, et ce, au 1er décembre pour les stages du trimestre d'hiver et au 1er septembre pour les stages du trimestre d'automne.
- Tout étudiant d'un programme de formation en enseignement de deuxième cycle, admis à partir du trimestre d'hiver 2012, doit réussir les deux parties du TECFÉE pour pouvoir s'inscrire au stage II, et ce, au 1er décembre pour les stages du trimestre d'hiver et au 1er septembre pour les stages du trimestre d'automne.
- En cas d'échec au TECFÉE, l'étudiant doit obtenir le consentement du directeur de programme concerné pour se réinscrire à une passation subséquente.
- L'étudiant éprouvant des difficultés à réussir le TECFÉE peut bénéficier des mesures de soutien offertes par le Centre d'aide en français (CAF) des Services aux étudiants.
- L'étudiant inscrit à tout programme de formation en enseignement menant à l'obtention d'un brevet d'enseignement a droit à un maximum de trois passations pour réussir le TECFÉE sans se voir imposer de restrictions dans son cheminement par son directeur de programme.

Si le seuil de réussite n'est pas atteint dans chacun des deux volets du TECFÉE après trois tentatives, la poursuite dans le programme est assujettie à des exigences particulières de la part du directeur de programme, qui pourrait exiger que l'étudiant suive des cours d'appoint ou toutes autres activités jugées pertinentes pour développer les compétences langagières requises pour la passation d'un tel test. En conséquence, le directeur de programme pourrait exiger que l'étudiant ajuste son choix de cours et son cheminement dans le programme de façon à favoriser sa réussite au TECFÉE.

Description des activités

DID1105 Didactique de l'histoire nationale du Québec et du Canada

Ce cours vise à préparer l'étudiant à enseigner l'histoire du Québec et du Canada en troisième et quatrième années du secondaire. Dans cette optique, une mise à jour disciplinaire et un retour historique sur ce qui s'est fait en enseignement de l'histoire nationale du Québec et du Canada amorceront la session, ce qui inclut un important débat sur cette question entre 2006 et 2017.

En partant du Programme de formation de l'école québécoise en histoire du Québec et du Canada au 2e cycle du secondaire et des compétences disciplinaires qu'il comporte, l'étudiant sera invité à utiliser les ressources du milieu et à porter un regard critique sur le matériel disponible qu'il sera à même d'utiliser dans un contexte d'enseignement. Les perceptions et les représentations conceptuelles, de même que l'enseignement-apprentissage par concepts seront mis à profit dans les différentes réalités sociales du programme ministériel d'histoire nationale du Québec et du Canada. Planification pédagogique qui intègre les ressources du milieu, ainsi que les modalités d'exploitation des ressources didactiques et pédagogiques disponibles. Moyens et modalités d'évaluation des compétences et des connaissances. Savoir, construire et utiliser des concepts propres à l'histoire nationale du Québec et du Canada. Apport de l'histoire nationale à la formation de l'élève et modalités d'actualisation.

DID1111 Didactique de l'éthique et de la culture religieuse au premier cycle du secondaire

S'approprier les orientations didactiques et pédagogiques du Programme d'éthique et culture religieuse pour le premier cycle du secondaire.

Les objectifs et les contenus du premier cycle du secondaire du programme d'ECR en ce qui a trait aux trois volets du programme : réfléchir à des dilemmes éthiques, manifester une compréhension du phénomène religieux et pratiquer le dialogue. Les exigences didactiques et pédagogiques liées aux réalités morales, spirituelles et religieuses des adolescents. La pertinence et les limites des instruments pédagogiques et des manuels scolaires disponibles par rapport aux programmes. La posture de l'enseignant d'ECR, son rôle de « passeur culturel » des valeurs de la société québécoise.

DID1138 Didactique de l'histoire et de l'éducation à la citoyenneté au secondaire

Ce cours vise à permettre à l'étudiant de se familiariser avec les bases de données, les types de sources ainsi que les méthodes de recherche en éducation jointe à l'histoire et aux sciences humaines. Ce cours vise également l'exploration des contenus disciplinaires propres à l'enseignement de l'histoire et de l'éducation à la citoyenneté au premier cycle du secondaire tels que prescrits dans les documents ministériels (le programme de formation de l'école québécoise ainsi que la progression des apprentissages).

Mise en perspective de la nature, de la pertinence et de l'importance de l'histoire dans la formation d'un adolescent. Regard sur l'épistémologie et la transposition conceptuelle didactique en histoire et éducation à la citoyenneté au secondaire.

Plusieurs aspects relatifs aux conditions pédagogiques favorables à la mise en oeuvre d'activités éducatives significatives en histoire et éducation à la citoyenneté au premier cycle du secondaire seront explorés. Types de savoirs à construire, activités d'apprentissage, stratégies et moyens pédagogiques. Planification pédagogique et didactique en contexte d'enseignement de l'histoire et éducation à la citoyenneté. Modalités d'exploitation des outils et des techniques en histoire. Pratiques et outils d'évaluation en histoire et éducation à la citoyenneté en secondaire un et en secondaire deux. Analyse critique de divers types de matériel didactique utilisé. Élaboration d'activités d'apprentissages diverses reliées à l'enseignement-apprentissage de l'histoire et éducation à la citoyenneté.

DID1140 Didactique et application des sciences humaines (2 crédits)

Ce cours vise à permettre à l'étudiant de s'approprier les outils didactiques de base pour enseigner les cours suivants : monde contemporain, histoire du XXe siècle, éducation financière ainsi que géographie culturelle. Dans cette optique, un regard sera porté sur les documents ministériels associés à l'enseignement de ces cours associés au champ des sciences humaines au deuxième cycle du secondaire. Mise en perspective de la nature, de la pertinence et de l'importance de ces cours dans la formation d'un adolescent à l'orée de la vie adulte. Plusieurs aspects relatifs aux conditions pédagogiques favorables à la mise en oeuvre d'activités éducatives dans ces cours seront explorés.

Dans le but de se préparer au stage d'internat, l'étudiant devra également planifier, piloter et réguler une situation d'enseignement-apprentissage en sciences humaines en portant un regard critique sur les interventions didactiques qui définissent l'acte d'enseigner dans ce contexte tel que les types de savoir, les stratégies pédagogiques, les stratégies d'enseignement ainsi que les outils mobilisés. De plus, afin de consolider sa compétence à identifier les conditions pédagogiques favorables associées à l'enseignement des sciences humaines au secondaire, l'étudiant sera invité à porter un regard critique sur le travail de ses pairs afin de contribuer à l'enrichissement des situations d'enseignement-apprentissage qui ont été présentées.

DID1142 Didactique de l'éthique et de la culture religieuse au deuxième cycle du secondaire

S'approprier les orientations didactiques et pédagogiques du Programme d'éthique et culture religieuse pour le deuxième cycle du secondaire.

Les objectifs et les contenus du deuxième cycle du secondaire du programme d'ECR en ce qui a trait aux trois volets du programme : réfléchir à des dilemmes éthiques, manifester une compréhension du phénomène religieux et pratiquer le dialogue. Les exigences didactiques et pédagogiques liées aux réalités morales, spirituelles et religieuses des adolescents. La pertinence et les limites des instruments pédagogiques et des manuels scolaires disponibles par rapport aux programmes.

La posture de l'enseignant d'ECR, son rôle de « passeur culturel » des valeurs de la société québécoise.

DME1012 Évaluation des apprentissages en enseignement au secondaire

Développer sa compétence à évaluer les apprentissages des élèves en contexte d'enseignement secondaire. Susciter un regard critique sur la pratique de l'évaluation en classes secondaires dans l'approche par compétences québécoise et en regard des prescriptions ministérielles en vigueur.

Fondements scientifiques de l'évaluation des apprentissages, repères historiques et concepts fondamentaux du domaine de la mesure et de l'évaluation. Valeurs, orientations et modalités d'application des principes de la politique québécoise en matière d'évaluation des apprentissages. Principales fonctions de l'évaluation en enseignement secondaire : évaluer pour suivre et soutenir la progression des élèves ; évaluer dans le but de reconnaître le niveau de développement des compétences disciplinaires dans une visée certificative. Démarche d'évaluation : planification, prise d'information, interprétation et analyse des données recueillies, jugement, prise de décisions et actions régulatrices. Planification et conception de situations d'évaluation. Situations d'évaluation variées (complexité, authenticité). Cadres d'évaluation des apprentissages au secondaire et critères d'évaluation des compétences disciplinaires. Adéquation des stratégies, moyens et outils d'évaluation. Validité des processus et des résultats. Jugement et autonomie professionnelle en matière d'évaluation. Bilan des apprentissages, dossier d'évaluation et échelles de notation. Bulletin scolaire et autres outils de communication des résultats. Épreuves uniques et sanction des études.

Règlement pédagogique particulier : Seuls les étudiants du BES ayant atteint 45 crédits de leur programme et ayant réalisé leur stage II peuvent s'inscrire au cours DME1012 Évaluation des apprentissages en enseignement au secondaire.

EEL1067 Gestion de classe et des comportements difficiles

Ce cours vise à développer les compétences de l'étudiant à planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves, et ce dans une visée inclusive.

Les différents éléments de contenu abordés dans le cours sont : les principales composantes d'une gestion participative de la classe; les différents fondements et approches théoriques liés à la gestion des comportements; les styles de gestion de classe, les attitudes professionnelles à privilégier, le développement de la pratique réflexive et de ses capacités adaptatives en situation de stress; l'organisation spatiale, temporelle et matérielle de la classe en fonction des besoins des élèves; l'encadrement des comportements par l'établissement des règles, par la formulation de directives claires et par l'établissement de procédures; le développement de relations positives en classe, les mesures et interventions permettant de prévenir l'indiscipline en classe et de motiver les élèves à bien se comporter; l'entraînement à la responsabilité, les définitions et les manifestations des difficultés et des troubles du comportement en classe, l'évaluation fonctionnelle des comportements, les mesures et les interventions permettant de maintenir le fonctionnement de la classe et de gérer les comportements perturbateurs. Diverses problématiques sont examinées sous l'angle des interventions à réaliser par l'enseignante ou l'enseignant en classe : l'intervention en situation de crise, la violence, l'intimidation, etc. Dans l'objectif de favoriser un meilleur arrimage entre la théorie et la pratique, il est prévu que les deux derniers cours soient liés au vécu en stage II. Pour ce faire, un cours sera dispensé à la mi-stage et un autre à la fin du stage.

EEL1068 Interv. pour rép. à la diversité des besoins des élèves en contexte d'ens. secondaire

Connaître les principales caractéristiques cognitives, sociales et affectives présentes chez les élèves ayant des difficultés d'adaptation, d'apprentissages ou ayant un handicap et comprendre les besoins qui en découlent dans une perspective de valorisation de la diversité. Aborder cette diversité sous deux perspectives (modèle médical et modèle socio-environnemental). Connaître et comprendre l'inclusion scolaire et les stratégies susceptibles de mieux répondre à la diversité des élèves en classe ordinaire.

Évolution des paradigmes et modalités de soutien aux élèves ayant des besoins particuliers. Fondements législatifs, moraux et empiriques qui sous-tendent l'éducation inclusive. S'initier aux stratégies pédagogiques visant l'accès au curriculum général pour tous. S'approprier les principales composantes du plan d'intervention et les étapes inhérentes à sa rédaction et comprendre sa visée.

ESR1004 Les grandes traditions religieuses

Ce cours présente brièvement les six grandes traditions religieuses (christianisme, religions amérindiennes, judaïsme, islam, hindouisme, bouddhisme) abordées par le programme Éthique et culture religieuse. Puisant dans des approches interdisciplinaires, il permet de considérer les spécificités de chacune de ces traditions, à travers les notions abordées dans le programme d'éthique et culture religieuse comme les rites, les récits et les règles, l'histoire des religions, leur participation dans le patrimoine religieux québécois, les symboles, les expériences religieuses et les réponses aux questions existentielles qu'elles proposent.

ESR1005 Approches contemporaines en éducation éthique

Aperçu des principales théories contemporaines relatives à l'éducation éthique.

Examen plus attentif de quatre types d'approches contemporaines par le biais de leurs conceptions respectives du dialogue : l'approche cognitivo-développementale, la philosophie pour enfants, la sollicitude et l'approche narrative des conflits moraux. Étude comparative de ces différentes approches.

ESR1006 Le fait religieux dans le Québec d'aujourd'hui

Ce cours étudie différents aspects en lien avec la religion dans le Québec d'aujourd'hui, en considérant des aspects sociaux qui caractérisent les sociétés contemporaines et en s'appuyant sur des observations du fait religieux dans la société québécoise. À travers une étude sociologique du fait religieux, il examine différents thèmes autour de la religion, tels la sécularisation et les transformations des pratiques et des croyances religieuses, le pluralisme, la recomposition du champ religieux, la religion à la carte, l'indifférence religieuse, les croyances et les incroyances des Québécois et permet de considérer les problématiques actuelles tels le « marché du religieux » et le phénomène de radicalisation.

ESR1012 Étude des thèmes en éthique

Initier l'étudiant aux thèmes d'apprentissage relatifs au volet éthique du programme d'Éthique et culture religieuse au secondaire et les éléments de contenu qui s'y rattachent. Parmi les thèmes abordés :

- Les conceptions de la liberté et les responsabilités qui y sont liées.
- Les conditions et capacités sous-jacentes à l'autonomie, les expressions collectives et individuelles du désir d'autonomie.
- Les fondements normatifs de l'ordre social, les causes et les manifestations de sa transformation et sa remise en question.
- La préoccupation pour la tolérance dans la société contemporaine et les limites de la tolérance.
- Des visions opposées de l'avenir de l'humanité et les défis actuels.
- Les conceptions de la justice et les questions éthiques, sociales et humanitaires soulevées par la quête de la justice aujourd'hui.
- L'ambivalence et les ambiguïtés qui caractérisent l'expérience d'être humain.

ESR1013 Contexte et enjeux de l'enseignement de l'ECR dans la société contemporaine

Présentation du programme ECR, l'historique du programme éthique et culture religieuse en relation avec les anciens programmes d'enseignement de la morale et de la religion au Québec et le contexte dans lequel il est enseigné aujourd'hui. Une introduction à l'éthique et à l'étude des religions. Une étude critique des orientations et des finalités du programme. Initiation aux compétences et aux principaux concepts du programme et l'articulation entre le volet éthique et le volet culture religieuse. Les thèmes abordés au cours seront :

- Des enjeux éthiques et religieux dans la société contemporaine;
- La déconfectionnalisation du système d'éducation québécois et l'élaboration du programme d'Éthique et culture religieuse;
- Le modèle interculturel d'intégration sociale;
- Les finalités du programme d'Éthique et culture religieuse;
- La posture pédagogique en Éthique et culture religieuse et l'approche culturelle de l'enseignement des religions;
- Les causes juridiques et les critiques relatives au programme d'éthique et culture religieuse;
- Les notions aux fondements du programme d'ÉCR.

ESR1014 Comprendre les fondements du dialogue

La notion de dialogue et les différentes philosophies qui lui sont attachées. Le rôle de l'enseignant dans le dialogue. Regard critique de l'approche du dialogue privilégiée par le programme à travers l'examen détaillé des composantes de la compétence dans le programme Éthique et culture religieuse. La pensée critique et ses composantes dans le programme ÉCR. Ateliers pratiques d'expérimentation de dialogue.

HPE1009 Fondements des courants pédagogiques et pratiques scolaires (2 crédits)

En s'appuyant sur leur compréhension des courants pédagogiques particulièrement influents, les étudiants seront en mesure d'expliquer le raisonnement qui sous-tend les pratiques pédagogiques auxquelles ils choisissent de recourir au moment d'enseigner. Ce cours est donc l'occasion pour les étudiants de développer un discours pédagogique fondé et étendu, en plus de développer leur posture professionnelle relativement aux courants qui les inspirent le plus.

Fondements théoriques des courants béhavioristes, cognitivistes, constructivistes, socioconstructivistes, humanistes, ainsi que le courant critique et citoyen. Évolution historique à travers les figures marquantes de ces courants. Angle pédagogique et didactique des courants, notamment par le biais des conceptions de l'enseignement qu'ils véhiculent ainsi que des principales stratégies pédagogiques qui en découlent. Point de vue critique sur chacun des courants pédagogiques permettant d'en apprécier les

apports et d'en cerner les limites, et ce, afin de déterminer quand il devient pertinent de s'appuyer sur l'un ou l'autre des courants pédagogiques au moment d'enseigner.

HST1055 Introduction au Moyen Âge : La naissance de l'Europe

Appréhender une période de plus ou moins mille ans, héritière de l'Antiquité et annonçant la modernité, constitue un vaste projet qui demande de se défaire des idées préconçues, de déconstruire les mythes que les époques passées ont façonnés et de s'initier aux recherches les plus récentes. Une introduction à l'histoire médiévale implique de saisir l'évolution politique du Moyen Âge, ses diverses caractéristiques économiques, sociales, intellectuelles et culturelles. Mais plus encore, il est primordial de comprendre la place de l'Église dans ce vaste espace géographique qui se définit avant tout comme chrétien.

Quoique la périodisation soulève encore de nombreuses discussions chez les médiévistes, le cours couvrira essentiellement la période qui va du Ve au XVe siècle (Haut Moyen Âge, Moyen Âge central et Bas Moyen Âge).

HST1056 L'Europe du XVIe au XVIIIe siècle

Acquérir les connaissances de base et comprendre les faits politiques, économiques, sociaux et culturels caractéristiques des sociétés de l'Europe occidentale aux XVIe-XVIIIe siècles.

La géopolitique de l'Europe moderne, l'évolution démographique, les activités économiques, ainsi que la culture sont autant d'aspects qui seront abordés de manière à faire ressortir les changements structuraux qui se sont produits dans les pays de l'Europe de l'Ouest. Cette époque fut également celle au cours de laquelle l'Europe conquiert l'Amérique et fit la connaissance de l'Autre.

HST1082 L'Europe aux XIXe et XXe siècles

Connaître les grands courants et problèmes qui ont traversé l'Europe, de 1789 à nos jours, sur les plans politique, économique et socioculturel.

Changements démographiques et transformations rurales. Urbanisation et société de consommation. Révolutions techniques et scientifiques. Les révolutions industrielles et les révolutions politiques. Classes sociales et luttes de classes. La gauche et la droite en politique. Formation et évolution de l'Etat-Nation. Guerres et impérialismes. Les deux guerres mondiales. Démocratie, communisme et fascisme avant 1945. La guerre froide et la décolonisation. Vers l'unité européenne. Du romantisme au postmodernisme.

HST1086 La Nouvelle-France

Ce cours aborde la Nouvelle-France comme un espace-temps, soit comme un territoire et une période de la colonisation française en Amérique du Nord (XVIe - XVIIIe siècles).

Se familiariser avec les conditions d'implantation et de consolidation de la présence française en Amérique du Nord. La route atlantique et la « découverte » du Nouveau Monde. Les explorations et la reconnaissance du territoire (le golfe et les rives du Saint-Laurent). La présence autochtone et les premiers contacts. L'exploitation des richesses naturelles (pêcheries et pelleteries).

L'expansion territoriale : la fondation de colonies de peuplement (Canada, Terre-Neuve, Acadie et Louisiane) ; la création d'avant-postes au cœur du continent (Pays d'en Haut) et le développement de zones périphériques de peuplement (Pays des Illinois et Détroit).

L'immigration et la croissance démographique. La société coloniale d'Ancien Régime (élites, effectifs religieux, paysans, militaires et gens de métier). Les institutions civiles, religieuses et militaires. L'identité et la « créolisation » des populations coloniales.

L'appropriation et l'organisation de l'espace : le mode d'occupation des terres et l'impact de la tenure seigneuriale sur le paysage rural (la censive et le rang); la différenciation de l'espace urbain (les fonctions des villes). Les fondements de l'économie paysanne. La diversification de l'activité économique : les industries royales, les échanges extérieurs et intérieurs. Les répercussions des rivalités françaises et britanniques et la Conquête.

HST1091 Histoire et civilisation du monde classique

Ce cours propose un panorama de l'histoire et de la civilisation des mondes grec et romain mettant à contribution l'archéologie, la littérature et les arts.

Les caractéristiques du monde grec : sa conception de l'homme; son intérêt pour les affaires de la cité; ses interrogations sur le destin. Les grands moments de son histoire : les temps crétois et mycéniens; le monde archaïque des cités; l'apparition du droit écrit et de la tyrannie; l'apparition de la démocratie et le rayonnement d'Athènes; les transformations de la cité et l'aventure d'Alexandre.

Les caractéristiques du monde romain : le sens pragmatique du Romain; l'efficacité de son armée; l'originalité de sa constitution politique. Les grands moments de son histoire : les débuts héroïques; l'organisation de la cité; les conquêtes; les crises de la République; l'avènement du Principat; l'unification de l'Empire.

HST1094 Démocratie et citoyenneté : perspectives historiques sur les enjeux actuels

Saisir le monde contemporain à partir d'une réflexion sur la démocratie, la citoyenneté et les droits humains.

Présenter, dans ses grandes lignes, l'histoire de la pensée occidentale sur la démocratie, la citoyenneté et les droits de la personne depuis l'Antiquité. Faire connaître l'histoire de la démocratie, de la citoyenneté et des droits individuels et collectifs au Québec et au Canada depuis le XVIII^e siècle. Favoriser la réflexion critique sur quelques enjeux actuels concernant directement les thèmes du cours. Favoriser le développement des habiletés écrites et orales des étudiants.

HST1107 Histoire politique du Canada et du Québec, 1760 à 1867

Comprendre les principaux changements structurels et les conflits ayant façonné l'histoire politique du futur espace canadien, de la Conquête (1760) à la Confédération (1867).

Une attention particulière sera accordée à l'évolution des appareils institutionnels, aux enjeux ayant fait l'objet de débats dans l'espace public, aux acteurs en présence ainsi qu'aux pratiques politiques de l'époque.

HST1108 Histoire politique du Canada et du Québec, 1867 à nos jours

Connaître les grandes étapes et les aspects majeurs de l'histoire politique du Québec et du Canada de la Confédération à nos jours.

Un nouveau pays dans le dernier tiers du XIX^e siècle. Le partage des pouvoirs dans l'AANB. L'administration provinciale. Les rapports entre les nations au Canada. La poursuite de la construction de l'Etat canadien : entre autres les institutions fédérales, la place dans l'Empire, les relations fédérales-provinciales.

La consolidation de l'Etat québécois dans la première moitié du XX^e siècle. Les mouvements de réforme. Les partis politiques et les gouvernements. Les interventions de l'Etat québécois dans l'économie et la société. La Canada dans l'empire : de la guerre des Boers au traité de Westminster; la Première guerre mondiale et la crise de la conscription. Politiques sociales et relations fédérales provinciales. Le rôle de la Crise et de la Deuxième guerre mondiale dans la redéfinition du fédéralisme canadien.

Centralisme fédéral et relations intergouvernementales sous Saint-Laurent, Diefenbaker et Pearson, 1948-1965; la crise du fédéralisme canadien et la révision constitutionnelle, 1965-1982; le « Building of the Canadian Nation » depuis le début des années 1980. La politique étrangère : entre les tentatives d'autonomie, l'ambition multilatéraliste et la dépendance à l'égard des Etats-Unis. Emergence, apogée et déclin de l'Etat providence. Les idéologies de l'identité canadienne et les résistances autochtones et québécoises.

Les traditions politiques des grandes régions canadiennes et leur évolution dans la deuxième moitié du XX^e siècle : identités régionales et nationalisme au Canada anglais.

PDG1017 Stage IV : internat à l'école secondaire (10 crédits) (PDG1045 ou PDG1080)

Le stage d'internat est celui au cours duquel, sous la supervision d'un enseignant associé, le stagiaire prend en charge toutes les responsabilités d'une tâche : l'enseignement à des groupes classes et l'encadrement d'activités éducatives.

Il s'agit essentiellement d'une période d'entraînement et d'expérimentation de sa future profession qui s'inscrit dans le prolongement des apprentissages faits tout au long de son cheminement.

L'activité est évaluée à l'aide des mentions "S" (succès) et "E" (échec).

Règlements pédagogiques particuliers :

- Pour s'inscrire à ce cours, l'étudiant doit avoir réussi quatre-vingt-dix-neuf (99) crédits de son programme, dont le cours PDG1045 Stage III: intervention et analyse de la pratique. Pour les étudiants admis à compter de la session automne 2016 : avoir une moyenne cumulative d'au moins 2,5.

- Le cours stage PDG1017 ne peut être repris qu'une seule fois.

- Ce cours doit être suivi en concomitance avec le cours PDG1018 Séminaire de synthèse

PDG1018 Séminaire de synthèse (2 crédits)

Permettre aux étudiants de faire la synthèse des connaissances acquises durant leur formation et de démontrer qu'ils ont atteint les objectifs de leur programme.

Bilan de la formation dans ses différentes dimensions. Analyse critique de ses pratiques et de son style personnel. Évaluation de l'atteinte des objectifs du programme et structuration d'un plan de formation continue.

Règlement pédagogique particulier : Ce cours doit être suivi en concomitance avec le cours PDG1017 Stage IV : internat à l'école secondaire.

PDG1021 Stage I: exploration (1 crédit)

Le but du stage est de permettre à l'étudiant de redécouvrir l'environnement scolaire du point de vue d'un futur enseignant et de se familiariser avec les diverses composantes de la profession enseignante ainsi qu'avec toutes les dimensions de la vie d'une école secondaire.

Le stage d'exploration est celui au cours duquel un stagiaire est jumelé à un enseignant d'expérience pour l'accompagner dans les diverses activités de sa tâche. Il donne au stagiaire l'occasion d'observer le déroulement de ces activités et d'y participer.

Règlement pédagogique particulier : Le cours stage PDG1021 ne peut être repris qu'une seule fois.

L'activité est évaluée à l'aide des mentions "S" (succès) et "E" (échec).

PDG1026 Organisation de l'éducation au Québec

Connaître la structure du système scolaire québécois et le rôle des principaux organismes et acteurs qui y sont liés; connaître les lois et règlements régissant l'éducation; comprendre le système éducatif actuel à partir d'une analyse d'éléments historiques, politiques et sociologiques et être en mesure d'y porter un regard critique; situer le rôle de l'enseignant face à diverses problématiques professionnelles et favoriser sa propre insertion professionnelle.

Vue d'ensemble du système d'éducation au Québec; aperçu sociohistorique de son évolution; lois et règlements; droits, rôles et obligations des intervenants scolaires; structure et fonctionnement des centres des services scolaires et des commissions scolaires; syndicalisme et profession enseignante; débats et enjeux de l'éducation; école et vie d'établissement; réforme, curriculum et régimes pédagogiques; réseaux collégial et universitaire; actualités liées à l'éducation; formation professionnelle et éducation aux adultes; école autochtone d'hier à aujourd'hui.

La connaissance de la profession s'acquiert par l'amalgame entre ce cours et ceux portant sur l'éthique et la déontologie en éducation et ceux axés sur les courants pédagogiques.

Compétences principales visées :

- Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture (CP1)
- S'impliquer activement au sein de l'équipe-école (CP9)
- Agir en accord avec les principes éthiques de la profession (CP13)

PDG1040 Éthique professionnelle en enseignement (2 crédits)

S'initier aux valeurs fondamentales promues dans la profession enseignante. Amorcer le développement de sa posture éthique professionnelle et de son agir éthique.

Concepts de base liés à l'éthique professionnelle. Connaissance et fonction du cadre légal et réglementaire régissant la profession enseignante. Analyses de situations concrètes avec enjeux éthiques rencontrées dans les milieux d'enseignement (Exemple : citer les droits d'auteurs, avoir une conduite respectueuse au regard de l'utilisation du numérique, etc.) Processus de résolution et de délibération éthique. Enjeux éthiques liés au rapport aux savoirs et au rapport à l'autre (élèves, parents, collègues, institution et communauté).

Ce cours incite à la mobilisation d'un regard critique et contribue à accroître la capacité à justifier des décisions afin d'accompagner d'une manière appropriée et équitable les élèves, ainsi qu'à la capacité à démontrer une prise en compte et une ouverture à la diversité sous toutes ses formes (entre autres la culture autochtone).

Compétence principale visée :

- Agir en accord avec les principes éthiques de la profession (CP13).

PDG1044 Stage II : assistantat et expérimentation des compétences à l'enseignement (PDG1021)

Le stage d'assistantat et d'expérimentation d'habiletés d'enseignement est celui au cours duquel le stagiaire est jumelé à un enseignant d'expérience pour l'assister dans ses tâches, expérimenter des habiletés d'enseignement et mettre en pratique ses savoirs didactiques.

Le but du stage est, d'une part, d'initier le stagiaire aux diverses fonctions d'un enseignant par la participation à leur exécution. D'autre part, le stage vise le développement progressif de compétences en enseignement par des interventions en classe, planifiées et réalisées sous la supervision de l'enseignant associé et du superviseur et dont la durée augmente graduellement. Ces activités, planifiées et réalisées sous la supervision de l'enseignant associé sont préparées en continuité et en cohérence avec le travail que celui-ci a déjà exécuté.

Règlement pédagogique particulier : Le cours stage PDG1044 ne peut être repris qu'une seule fois.

Règlement pédagogique particulier : Pour s'inscrire à ce cours, l'étudiant doit avoir réussi le cours PDG1021 Stage I : exploration. De plus, il doit être inscrit au cours de didactique spécifique à sa discipline et au cours PDG1046 Laboratoire d'enseignement.

L'activité est évaluée à l'aide des mentions "S" (succès) et "E" (échec).

PDG1046 Laboratoire d'enseignement

En laboratoire, les étudiants réalisent des simulations de situations d'enseignement afin de développer, d'une part, leur capacité d'expression personnelle et de communication par la maîtrise d'attitudes et de comportements essentiels à l'enseignement et d'autre part, une attitude critique et autocritique face à l'acte d'enseigner. Les stratégies pédagogiques et les habiletés de base en enseignement sont mises en pratique en situation contrôlée et discutées, favorisant ainsi l'apprentissage de pratiques pédagogiques susceptibles de créer un climat favorable aux apprentissages en classe et le développement de compétences professionnelles. En plus de présenter des mini-leçons et d'exécuter des exercices de simulation, l'étudiant fait l'analyse des impacts possibles des gestes pédagogiques en relation avec les composantes du phénomène de l'apprentissage.

PDG1054 Approche curriculaire et Programme de formation de l'école québécoise

Développer une compréhension des approches curriculaires et de celles qui ont mené à l'élaboration du Programme de formation de l'école québécoise (PFEQ). Interroger et situer ses représentations de l'enseignement et de l'apprentissage au regard des approches curriculaires, des orientations ministérielles et du triangle pédagogique.

Comprendre les orientations générales de la formation initiale des personnes enseignantes, dont le Référentiel des compétences professionnelles. Explorer les contextes sociaux, culturels, économiques et politiques ayant conduit à l'élaboration des réformes curriculaires au Québec, et en saisir les éléments de rupture et de continuité. Comprendre la vision de l'apprentissage qui sous-tend le PFEQ et ses documents afférents (progressions des apprentissages et cadres d'évaluation) en explorant leurs composantes et leurs implications éducatives en termes de choix pédagogiques.

Développer une première représentation des composantes d'une situation d'enseignement-apprentissage qui prend en compte les éléments du PFEQ et ses documents afférents.

Compétences principales visées :

CP1 : Agir en tant que médiatrice et médiateur d'éléments de culture

CP3 : Planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage

Compétences secondaires visées :

CP2 : Maîtriser la langue d'enseignement

CP4 : Mettre en œuvre des situations d'enseignement et d'apprentissage

PDG1080 Stage III : intervention et analyse de la pratique (4 crédits) (PDG1044)

Ce stage est celui au cours duquel le stagiaire devient progressivement responsable d'une partie de la tâche éducative d'un enseignant associé : la planification, l'enseignement, l'encadrement et l'évaluation formative des apprentissages.

C'est le moment pour le stagiaire d'avoir recours à ses connaissances disciplinaires, psychopédagogiques et didactiques pour offrir des services de qualité aux élèves et pour un meilleur développement de compétences reliées à son profil de formation en enseignement. C'est également l'occasion de s'intégrer de façon complète dans un milieu scolaire par le biais d'activités au moment des journées pédagogiques ainsi que par les rencontres de parents et les réunions de cycle ou de niveau.

L'activité est évaluée à l'aide des mentions "S" (succès) et "E" (échec).

Règlements pédagogiques particuliers :

- Pour s'inscrire à ce cours, l'étudiant doit avoir réussi le cours PDG1044 Stage II : assistantat et expérimentation des compétences à l'enseignement et avoir réussi le test de français prescrit par l'université, soit le TECFÉE, dès l'automne de la troisième année. Pour les étudiants admis à compter de la session automne 2016 : avoir une moyenne cumulative d'au moins 2,5.
- Le cours stage PDG1080 ne peut être repris qu'une seule fois.

PED1022 Collaboration école, familles et communautés

Reconnaître que le rôle social de l'école se construit notamment à travers les relations avec les familles et les membres de la communauté. Soutenir le développement d'une représentation complexe des élèves, des familles et des communautés minorisées.

Différents termes et concepts pour appréhender la diversité sociale selon des approches constructiviste, inclusive, anti-oppressive et décoloniale. Les concepts d'inégalités sociales en éducation, de processus d'exclusion, dont le racisme et le sexisme en contexte scolaire; les divers modèles de collaboration EFC; les réalités et expériences des familles, notamment celles qui sont considérées "à distance" de l'école (exemple: milieux défavorisés, les familles immigrantes/racisées, les communautés autochtones, les familles monoparentales, LGBTQ+). Analyse des débats sociaux entourant les inégalités éducatives, concernant notamment les choix éducatifs alternatifs, la prise en compte de la diversité à l'école et la légitimation des appartenances multiples, savoirs, langues et cultures minorisés au sein de l'espace scolaire.

Le cours vise à amener les futurs enseignants.e.s à inclure les perspectives autochtones dans la pratique enseignante et dans l'établissement de relations dans et en dehors de l'école afin de reconnaître l'interdépendance des acteurs éducatifs et de tendre vers une école au service de la communauté. En proposant une approche réflexive, il amène les futur.e.s enseignant.e.s à déconstruire le regard normatif de l'école sur les familles et les communautés.

Compétences principales visées :

- Compétence 10 Collaborer avec la famille et les partenaires de la communauté (ancienne 9)
- Compétence 13 Agir en accord avec les principes éthiques de la profession

PED1043 Projet intégrateur en interdisciplinarité (2 crédits)

Le cours Projet intégrateur en interdisciplinarité vise à amener les étudiantes et étudiants à s'approprier les modèles et théories sous-jacents à l'intégration et l'interdisciplinarité en éducation et à explorer des approches pédagogiques qui favorisent le traitement des sujets complexes. Ces théories et modèles permettront d'outiller les étudiants et les étudiantes en vue de la préparation d'une situation d'enseignement-apprentissage dans le cadre d'un projet intégrateur. Ils auront à élaborer une problématique autour d'un thème choisi pour la conception d'une situation d'enseignement-apprentissage et à porter un regard critique sur la posture professionnelle exigée des enseignantes et des enseignants afin d'assurer le respect des spécificités de chacune des disciplines dans le travail interdisciplinaire.

Le cours invite les étudiantes et étudiants à adopter l'approche réflexive à l'égard de leurs pratiques d'enseignement dans un contexte d'interdisciplinarité et d'intégration. Le projet intégrateur vise comme produit final la conception d'une situation d'enseignement-apprentissage qui abordera un thème complexe, controversé ou sensible, pour lequel l'approche interdisciplinaire est préconisée (par exemple l'éducation à la sexualité) et dans laquelle les disciplines seront intégrées, mais respectées dans leurs spécificités.

Tout au long du cours, les étudiants devront s'appuyer sur des recherches scientifiques et des écrits professionnels, afin de réaliser leur projet.

Ces objectifs seront abordés dans des considérations théoriques et pratiques, afin de former les étudiants et les étudiantes à enseigner en interdisciplinarité dans un contexte intégrateur et dans le cadre d'une équipe-école.

Règlement pédagogique particulier : Seuls les étudiants du BES ayant atteint 45 crédits de leur programme peuvent s'inscrire au cours PED1043 Projet intégrateur en interdisciplinarité.

PHI1149 Éthique appliquée

Introduction à l'éthique appliquée. Examen des différents domaines de l'éthique appliquée : bioéthique, éthique des affaires,

éthique animale, éthique publique, etc. Examen de différentes approches de l'éthique appliquée (approches déontologique, conséquentialiste, etc.). Analyse de certains problèmes particuliers d'éthique appliquée. Le choix des problématiques à l'étude sera déterminé par le professeur.

PPG1017 Développement cognitif, apprentissage et stratégies pédagogiques

Développer une pensée critique au regard des théories de l'apprentissage afin d'appuyer ses intentions et pratiques pédagogiques sur des fondements solides.

Le cerveau et les concepts d'apprentissage dans les courants béhavioriste, cognitiviste, constructiviste et socioconstructiviste.

Ce cours vise à outiller les étudiants pour comprendre les processus cognitifs en œuvre dans l'apprentissage afin qu'ils puissent fonder leurs pratiques pédagogiques sur des fondements théoriques reconnus. Il prépare les étudiants à concevoir des planifications inclusives qui tiennent compte des processus cognitifs et des caractéristiques des élèves, notamment dans le cadre « des changements nombreux et importants depuis 20 ans » (Réf. 2020).

Compétences principales visées :

- Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture (CP1)
- Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation de l'école québécoise (CP3).

PSD1046 Développement social, émotionnel et sexuel de l'enfant

Tracer le portrait des connaissances actuelles relative à la culture du développement de l'enfant et de l'adolescent dans les sphères biopsychosociale et affective, dans une perspective de compréhension du continuum de développement de l'élève (de la petite enfance au début de l'âge adulte) en contexte éducatif. Sensibiliser aux facteurs déterminants de son adaptation en milieu scolaire. Préparer au rôle de la personne professionnelle cultivée quant regard du développement et de l'adaptation sur le plan social et émotionnel de l'enfant et de l'adolescent.e. Rendre l'étudiant capable de dispenser du contenu relatif à l'éducation à la santé en prenant appui sur les facteurs clés du développement social et émotionnel.

En couvrant le continuum de développement de l'élève le cours vise principalement l'appropriation et la mobilisation des connaissances relatives au(x):

- principaux courants de pensée concernant le développement de l'enfant et de l'adolescent : théories psychodynamiques, anthropologiques, des rôles sociaux, écologiques ;
- défis et étapes du développement social et émotionnel de l'enfant et de l'adolescent selon le continuum développemental de 0 et 18 ans ;
- facteurs intrinsèques (estime de soi, identité et expression de genre, compétences émotionnelles, tempérament, cognition, etc.), extrinsèques (amitiés, climat scolaire, contexte familial, facteurs ethnoculturels (perspectives autochtones), etc.) pouvant influencer le développement social et émotionnel de l'enfant et de l'adolescent ainsi que son adaptation en contexte scolaire ;
- à l'apport de la relation personne enseignante-élève comme facettes contribuant au développement de l'enfant et de l'adolescent;
- difficultés liées au développement social et émotionnel (anxiété, difficultés reliées à l'image corporelle et à l'alimentation, dépression, intimidation, consommation massive du numérique, par exemple) et leurs répercussions en contexte éducatif ;
- stratégies d'intervention favorables au développement et à l'adaptation sur le plan social et émotionnel dans un groupe; à l'éducation à la santé implicite et explicite selon les difficultés rencontrées.

Ce cours soutient la préparation de l'étudiant.e. à intervenir, peu importe le contexte éducatif, tant au préscolaire, au primaire qu'au secondaire. Le contexte de vie scolaire de l'enfant et de l'adolescent est décrit et étudié. Ce cours est basé sur la pédagogie expérientielle pour assimiler le contenu théorique entourant le développement social et émotionnel précité, au plan pédagogique. Le continuum de développement de l'élève ainsi que les difficultés qui y sont associées doivent être adaptés au public étudiant (préscolaire, primaire ou secondaire).

Compétences visées :

- Compétence 1 Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture
- Compétence 2 Maîtriser la langue d'enseignement
- Compétence 6 Gérer le fonctionnement du groupe classe
- Compétence 7 Tenir compte de l'hétérogénéité des élèves

PSO1022 Éducation à la citoyenneté

Introduire l'étudiant à la signification de la citoyenneté dans les démocraties pluralistes. Il s'agira surtout de présenter l'origine et les fondements des principales institutions démocratiques, d'expliquer les droits et devoirs des citoyens, d'analyser les implications de la liberté d'expression et de la tolérance religieuse, d'identifier les principales conceptions de la justice sociale et de réfléchir au rôle de l'éducation dans une société pluraliste.

SRE1006 Exploitation des résultats de recherche en éducation (2 crédits)

Ce cours vise à aiguïser le sens critique des personnes étudiantes de manière qu'elles puissent prendre des décisions judicieuses, fondées sur des connaissances issues de la recherche, relativement au développement de dispositifs pédagogiques et à leur mise en œuvre en contexte scolaire. En particulier, il vise l'acquisition de connaissances sur le plan méthodologique, ainsi que le développement d'habiletés en matière d'exploitation de résultats de recherche en éducation. Les apprentissages ciblés permettent à la personne étudiante de comprendre la posture de praticien réflexif et de dégager des pistes de développement professionnel. Les apprentissages ciblés s'inscrivent ainsi et s'inscrivent dans l'optique d'un usage pertinent de résultats de recherche dans sa pratique enseignante. À plus long terme, il est souhaité que les acquis de la personne étudiante dans ce cours l'incitent à adopter une pratique professionnelle guidée par la recherche en éducation.

Mobilisation des résultats de recherche pour le développement de la pratique professionnelle en enseignement. Situation professionnelle qui pose un problème ou une idée de développement à approfondir dans sa pratique enseignante ou sa discipline d'enseignement. Stratégies issues de la recherche. Connaissances fondamentales et observations empiriques comme « leviers » à la prise de décisions pédagogiques. Analyse critique de dispositifs et d'outils pédagogiques à usage précis en contexte scolaire. Validité, sensibilité et précision des dispositifs pédagogiques et des outils. Exploitation de différents types de données et prise en compte d'informations de sources variées. Posture professionnelle de praticien réflexif et pratique réflexive.

TLE1030 Mobilisation pédagogique du numérique

Développer la compétence à mobiliser le numérique pour l'enseignement et pour l'apprentissage. Agir en citoyen éthique à l'ère du numérique (enjeux numériques, réflexion éthique). Développer et mobiliser ses habiletés technologiques (mise à jour des habiletés technologiques, technologies émergentes). Exploiter le potentiel du numérique pour l'apprentissage (potentiel didactique et pédagogique). Développer et mobiliser sa culture informationnelle (littératie numérique et médiatique, éducation aux médias). Collaborer à l'aide du numérique (environnements collaboratifs, modalités de collaboration). Communiquer à l'aide du numérique (outils numériques de communication, conventions liées à la communication). Produire du contenu avec le numérique (choix réfléchis des outils numériques, recours à différents supports médiatiques, productions multimodales). Mettre à profit le numérique en tant que vecteur d'inclusion et pour répondre à des besoins diversifiés (fonctionnalités d'aide à l'apprentissage). Adopter une perspective de développement personnel et professionnel avec le numérique dans une posture d'autonomisation (formation continue). Résoudre une variété de problèmes avec le numérique (représentation du problème, pistes de solution et mobilisation de diverses ressources numériques). Développer sa pensée critique à l'égard du numérique (apports et limites documentés des outils, modèles et théories en technologie éducative, avancées scientifiques). Innover et faire preuve de créativité avec le numérique (projets créatifs, ouverture face à l'innovation).

Le TLE1030 revisite certains contenus vus dans les cours antérieurs, notamment ceux traitant des fondements en éducation et du développement cognitif. Il offre un prolongement aux cours de didactique, à ceux axés sur la gestion de classe de même qu'à ceux tablant sur les difficultés d'apprentissage et sur l'évaluation des apprentissages. Dans la perspective des cours axés sur la médiation entre le savoir et l'élève, le TLE1030 favorise la prise en compte de l'hétérogénéité abordée dans ceux portant sur la gestion de classe et sur l'intervention auprès des élèves en difficulté.

Compétence visée :

- CP12 : Mobiliser le numérique : utiliser le numérique afin d'en faire bénéficier les élèves ainsi que l'ensemble des actrices et acteurs éducatifs.